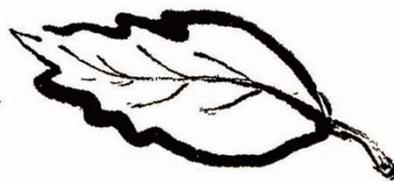
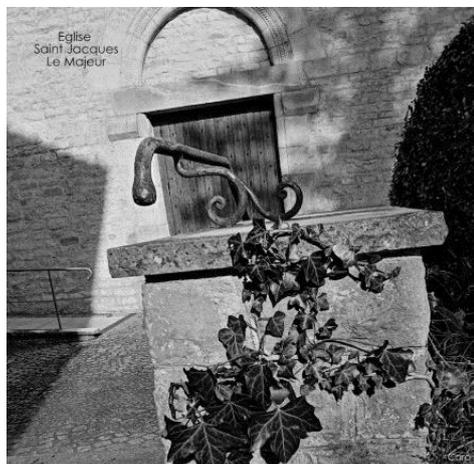


S'feld' Blätt



Lettre d'information de la commune de Feldbach n°13 mars 2022

Le mot du Maire



Le 1^{er} trimestre de l'année rime toujours avec élaboration du Budget Primitif. Les résultats de clôture du budget 2021 sont encourageants et reflètent notre volonté d'un équilibre financier qui permettra la réalisation des investissements futurs. Bassin de rétention, parvis de l'église, pont de l'église, panneaux de signalisation, sécurité routière, accessibilité des bâtiments publics et halle des fêtes sont au programme pour les années à venir. Le budget est l'expression des choix des élus, mais pas que...d'autres éléments non maîtrisables apparaissent, tels que les dotations de l'État, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie et un certain nombre de dépenses obligatoires. Dans un autre domaine, l'équipe municipale avait pour objectif ambitieux, et ce malgré le contexte sanitaire difficile, de soutenir et de dynamiser le bénévolat et la vie associative. Merci à celles et ceux qui ont participé à nos actions et manifestations et qui ont souligné notre motivation. Aujourd'hui, il y a néanmoins **un réel besoin d'accueillir de nouveaux bénévoles** pour

renforcer les équipes fragilisées, notamment au sein du Comité des Fêtes. Dans les conditions actuelles, il est impossible d'organiser la traditionnelle Fête des Rues en juillet, même en version réduite (marché aux puces) autour de l'église comme en 2021. Alors si vous avez envie de donner un coup de main, si vous avez des idées, un peu de temps, merci de prendre contact avec la Mairie. La vie associative est un jalon indispensable à l'échelle d'une commune, contribue à son identité et permet aux habitants de se rencontrer et d'apprendre à se connaître. Pour cela, il y aura aussi notre 1^{ère} Journée Citoyenne organisée le 14 mai prochain. Si vous souhaitez **vous impliquer dans la vie de Feldbach**, apportez vos compétences, vous pouvez dès à présent vous **inscrire pour aider le conseil municipal** dans le cadre de sa **Journée citoyenne de 2022** ! Bonne lecture et Bien à vous. **Sylvie RENGER**

Don de sang Le saviez-vous ?

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent **10 000 dons de sang par jour**. Une équipe de l'Établissement français du sang était présente à Feldbach le 16 mars dernier, et a accueilli 35 donateurs. Merci à eux pour leur acte citoyen et solidaire. Pour les personnes qui hésitent à donner leur sang, voici quelques informations utiles : Vous munir d'un document d'identité, Peser 50 kg minimum ; avoir entre 18 ans et 70 ans ; Durée totale du parcours : 1 heure, de votre arrivée à votre départ dont 7 à 10 min de prélèvement (Inclus un entretien médical et une collation) ; Quantité prélevée : 420 à 480 ml de sang, en fonction de votre poids ; Conservation des globules rouges : 42 jours.



Rendez-vous à la prochaine collecte ! DM



Les élections présidentielles auront lieu en avril et **les élections législatives** en juin. Le Bureau de Vote sera installé dans la Halle des Fêtes. Comme l'an dernier, les élus du Conseil Municipal et les personnes volontaires seront présents pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions.

Pensez également à vous inscrire à **la Chasse aux œufs** organisée par le Comité des Fêtes à Feldbach le 18 avril. Un parcours sympa, des jeux et des énigmes à résoudre. C'est une belle initiative et un **bon moment à partager en famille** !



Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 16 mars 2022

Compte Administratif 2021 : les conseillers approuvent à l'unanimité le Compte Administratif. La section de fonctionnement dégage un excédent cumulé d'un montant de 354 810,64€ et la section d'investissement un excédent cumulé d'un montant de 46 941,98 €. L'affectation des résultats est enregistrée comme suit : en Recettes de Fonctionnement (RF 002) pour un montant de 354 810.64 €,

Compte de Gestion 2021 : Etabli par le Trésorier Principal, il est approuvé par les Conseillers.

Budget Primitif 2022 : Les dépenses et les recettes s'équilibrent en section de fonctionnement à 676 214,64 € et en section d'investissement à 776 800,00 €. Les conseillers approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2022 présenté.

Constitution d'une créance pour provisions douteuses : d'un montant de 500,00 € imputée à l'article 6817 du budget 2022, cette provision est à constituer chaque année face aux difficultés rencontrées par les Services Fiscaux pour le recouvrement de certaines créances (créances eau antérieure au transfert à la CCS)

Vote des taxes directes locales : les conseillers décident à l'unanimité, de laisser inchangés les taxes par rapport à 2021. Concrètement, le taux d'imposition pour la taxe foncière sur les propriétés bâties reste à 26,46 % et celui sur les propriétés non bâties est maintenu à 46,62 %.

Subventions associations 2022 : les montants sont reconduits.

PGRI (Plan de gestion des risques d'inondation) : Mme le Maire expose que les collectivités haut-rhinoises se sont fortement mobilisées en 2021 lors de la consultation pour le PGRI Rhin-Meuse 2022/2027. Les avis recueillis à l'échelle Rhin-Meuse émanent essentiellement des collectivités alsaciennes, et plus particulièrement haut-rhinoises dont les avis sont majoritairement négatifs. Suite à cette consultation, quelques modifications ont été apportées au document et présentées lors de la commission inondation du 28 janvier 2022. Néanmoins les modifications apportées restent insuffisantes. Le Conseil Municipal maintient et confirme en conséquence son avis négatif au projet de PGRI du bassin Rhin-Meuse 2022/2027.

CCS - Approbation du rapport de la CLECT 2021 : le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), il est consultable en mairie.

Haut-Rhin Propre : la Collectivité Européenne d'Alsace relance l'opération sous le nom **d'Alsace Propre**. Celle-ci est programmée pour le week-end du 1^{er} au 3 avril 2022. Les membres du Conseil Municipal participeront à cette action, comme l'an dernier, par binôme.

Vie associative : dans un double motif de transparence et d'indisponibilité, le poste de président et de secrétaire du Comité des Fêtes sont vacants et par conséquent l'organisation de certaines manifestations futures et habituelles compromise.

Secrétariat de mairie : Véronique WIPF assure les fonctions de secrétaire de mairie depuis le 15 février dernier. L'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue et bonne implication dans la vie du village. Les horaires d'ouverture au public restent inchangés.



Le coin du savoir-vivre

Déchets verts et feux Vivre à la campagne et avoir un jardin implique un entretien régulier, et donc des volumes de déchets végétaux importants. De l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, mais aussi de les déposer dans

la benne à déchets verts. Il est par contre interdit de les brûler à l'air libre. Pourquoi cette interdiction ? Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 12 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. Brûler des déchets (verts ou autres) sur son terrain peut vous exposer à une amende. DM

Bruits de voisinage Avec le retour des beaux jours, les activités de plein air et les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'outils reprenant et génèrent parfois des nuisances. Même si aucun arrêté municipal ne régleme le bruit dans la Commune, nous vous invitons à respecter les horaires suivants : **de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00 en semaine, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 le samedi. Pas d'utilisation les dimanches et jours fériés.** Respectons nos voisins et faisons preuve de civisme. Merci à tous. MD

Un petit air de jeux !

Alana, son frère Ewen et ses parents, Camille et Yoann, bretons d'origine se sont installés à Feldbach en 2016.

Depuis combien de temps vas-tu à l'aire de jeux ? (Sa maman répond) *Depuis notre arrivée, elle avait 3 ans.*

Quel y est ton jeu préféré ? *Le mouton je n'y vais jamais mais sur les 2 tours en bois oui, j'aime passer sur le pont et m'imaginer être une aventurière, il y a des crocodiles en dessous. Je dois faire attention de ne pas tomber et arriver de l'autre*



côté. J'y trouve une boule de cristal et un trésor, je redescends par le toboggan, le seul endroit qui n'est pas piégé. Arrivée en bas, je suis « chez moi ». La balançoire, c'est soit ma voiture soit ma soucoupe volante.

D'après toi, comment pourrait-on améliorer l'aire de jeux ? J'aimerais qu'on rajoute une tyrolienne et une toile d'araignée en corde pour y grimper.

Qui t'a parlé de cette aire de jeux ? (Camille nous répond) A mon arrivée à Feldbach, je suis allée en mairie, chercher un plan du village puis une voisine m'a indiqué son emplacement.

Est-ce que tu y vas souvent ? J'aime beaucoup les parcs à jeux alors j'y vais au moins 1 fois par semaine. Des fois je joue seule et des fois avec les copines. Je peux me défouler !

Camille, la maman, précise que cela lui a permis de rencontrer des parents et grands-parents et c'est une bonne chose pour s'intégrer. Un des seuls lieux de rencontre du village, au calme, à l'écart de la route. La table permet de prendre le goûter, il ne manque que l'ombre d'un arbre en été. Après 7 années en service, nous profiterons de la journée citoyenne pour lui redonner un coup de jeune ! Merci à Alana pour son imagination sans limite ! CJ.

La vie associative – Le Foyer Rural

Après deux ans de parenthèse, entre confinements, interdictions et restrictions, le Foyer Rural reprend ses activités. En 2021 déjà nous avons participé au marché aux puces en juillet, à la journée du patrimoine et au marché de Noël à la Ferme Stoessel. Afin de ne pas se perdre de vue. Notre assemblée générale eu lieu le 26 février dernier. Il nous fallait retrouver une nouvelle secrétaire, Sylvie Renger ayant donné sa démission après son élection de Maire. Roland Stoltz cherchait depuis un certain temps un successeur au poste de trésorier car les membres ne sont plus nombreux. Pas si facile tout ça, mais le comité est à nouveau au complet. Marie Dattler assurera désormais le poste de secrétaire et Sébastien Huber celui de trésorier. Un apéritif fût offert par Yvonne Stoltz à l'occasion de ses 60 ans et un panier garni fût offert à Antoine Dattler pour ses 80ans, un de nos anciens encore actif. Le tout suivi d'un repas bien mérité. De nombreux projets sont en vue pour 2022, comme la participation à la journée citoyenne, au marché aux puces, ainsi qu'à la fête du patrimoine. Pour ce qui est de la rencontre prévue avec nos Amis d'Arveyres, elle a été décalée à 2023. Car une telle rencontre se prépare sur 6-8mois et la situation sanitaire était encore incertaine en ce début d'année. Notre traditionnelle Bierfascht reprendra de plus belle durant le mois de novembre avec un repas choucroute et deux soirées bals. Cependant pour organiser tout cela et faire vivre le village il faut des bénévoles. Si le cœur vous en dit n'hésitez pas à venir nous soutenir lors d'une ou plusieurs soirées où nous serions heureux de vous y accueillir et d'apprendre à vous connaître. Merci encore à Sébastien Stoessel pour sa présence à notre Assemblée



Générale et le soutien fort de la commune envers les associations du village. Au plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations ! Thomas DATTLER, Président du Foyer Rural

Proposition de jobs d'été Le GHRMSA, site d'Altkirch et Mulhouse recrute des agents pour ses remplacements d'été dans la filière technique et logistique (période de juin à septembre). Dépôt des candidatures avant le 15 avril sur : <https://rb.gy/hcqxpn>

STATIONNER SUR LE TROTTOIR
C'EST OUBLIER QUE L'ON EST TOUS PIÉTONS.



Stationnement sur les trottoirs L'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant). Le trottoir est considéré comme une voie spécialisée pour piétons. Donc, il est interdit de poser une roue sur le trottoir ! Les mamans et leurs enfants en poussettes, les écoliers et collégiens, les personnes âgées, les promeneurs et les personnes à mobilité réduite vous remercient pour votre civisme.

Le canton des Fôles débarque dans la Sundgau Les artistes du Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue (CCHAR) débarquent dans le Sundgau et plus particulièrement dans la Jura Alsacien pour y recueillir vos histoires, vos contes et légendes. Participez à la constitution d'un répertoire évolutif des contes et légendes de l'arc jurassien. Les petites histoires de sorcières et d'animaux extraordinaires sont les bienvenues alors à vos crayons, stylos, appareils photo et téléphones ! Envoyez vos petites histoires contes et légendes, prenez des photos des lieux magiques et insolites dans le Sundgau et expliquez-nous pourquoi. Vous pouvez envoyer vos récits et photos à



culture@cc-sundgau.fr Et/ou Partagez de vive-voix en laissant un message sur <https://radio-questsche.eu/lagabine> au 0952-36-61-48. La Communauté de Communes du Sundgau est ravie d'accueillir sa première résidence de création artistique dans le domaine des arts de la rue. « Le canton des Fôles » est un projet artistique porté par le CCHAR, et réalisé en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace et Radio Questsch.



CCS : contrôle des déchets encombrants destinés à l'enfouissement

Dans un souci de **réduction des volumes de déchets** déposés dans les bennes **encombrants qui ont pour seule destination l'enfouissement**, des contrôles réguliers sont effectués dans les déchèteries d'Illfurth, Altkirch et Waldighoffen, par la Communauté de communes Sundgau en collaboration avec le prestataire en charge de l'exploitation des déchèteries. Des consignes ont été affichées aux abords des bennes à encombrants et à l'entrée des sites pour sensibiliser les usagers aux bons gestes de tri concernant les déchets pris en charge dans les déchèteries.

→ Les encombrants sont des déchets qui par leur taille ne peuvent être évacués dans les bacs roulants ou sacs lors de la collecte en porte-à-porte.

→ Les déchets dont les filières sont présentes sur une des déchèteries seront déposés dans la benne appropriée et non plus systématiquement dans la benne à encombrants. Dans un premier temps, les gardiens vont informer les usagers de ces nouvelles pratiques, dans un deuxième temps ils demanderont aux usagers de se rendre dans la déchèterie appropriée.

→ Le service public de prévention et de gestion des déchets assuré par la Communauté de commune prévoit la collecte des déchets pour des volumes assimilables à ceux des ménages et non pas pour des volumes qui s'apparenteraient plus à ceux d'un professionnel. A cet égard le volume de déchets que peut représenter la rénovation d'une maison ou un déménagement sont des situations qui peuvent générer des quantités de déchets incompatibles avec le service proposé par la communauté de communes.



Communauté de Communes Sundgau et Actions de Parentalité : vous propose des programmes d'activités pour les parents et enfants : à **FERRETTE** : « Les zèbres, ces atypiques aux multiples facettes », Le 03/05/2022 de 20h à 22h, à **HIRSINGUE** : « Bien grandir avec des règles et des limites, pas si simple » ; Le 06/10/2022 de 20h à 22h ; à **HIRSINGUE** : « Un café des parents » les mardis de 19h30 à 21h30 (26 avril, 14 juin et 20 septembre) ; à **HIRSINGUE** : « Atelier massage bébé » les mercredis de 9h30 à 11h00 (11 mai, 18 mai, 01 juin, 08 juin et 15 juin). Vous pouvez dès à présent, vous renseigner et réserver vos dates à l'adresse suivante : rpe@cc-sundgau.fr

Horaires de la mairie : le mardi de 16 h 45 à 18 h 45 et le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00. Mme le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous. Tel : 03.89.25.80.55. Courriel : mairiedefeldbach@wanadoo.fr Site internet : <http://www.feldbach.fr/> S'feldblatt n°13 mars 2022 réalisé par la commission Communication textes Sylvie RENGIER, Dominique MEDUS, Caroline JAEGER, Marguerite DATTLER.